



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-fin-du-mythe-du-nucleaire-bon-marche>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > "Des dinosaures dans un champ de fleurs" > **La fin du mythe du nucléaire bon marché**

**19 novembre 2014**

## La fin du mythe du nucléaire bon marché

Jusque vers 2006, les carnets de commande de l'industrie nucléaire sont restés relativement vides et les partisans de la "renaissance nucléaire" avançaient des prix très bas, en s'appuyant sur les bénéfices supposés de la nouvelle génération de réacteurs. On parlait à ce moment-là d'investissements de l'ordre de 1000 \$ par kW installé. Mais la donne a rapidement été profondément bouleversée. Les prix de l'EPR à Olkiluoto et Flamanville notamment se sont envolés et le récent contrat accordé à EDF par le gouvernement britannique pour la construction de la centrale de Hinkley Point C se situe à des niveaux considérablement plus élevés, de l'ordre de 8 000 \$ / kW.

L'inflation est très loin d'expliquer cette énorme hausse (800 % !), d'autant plus que les retombées de l'accident de Fukushima au niveau de la conception de la sûreté sont loin d'avoir été pleinement intégrées. Devant la hausse spectaculaire des coûts des nouveaux réacteurs, la prolongation de la durée de vie des centrales existantes devient donc un enjeu stratégique pour l'industrie nucléaire. Deux pays sont particulièrement actifs sur ce dossier, la France et les États-Unis, mais avec des philosophies très différentes. Si, en France, l'autorité de sûreté s'appuie sur les bilans décennaux pour autoriser la poursuite de l'exploitation, aux États-Unis, les exploitants ont pu demander largement à l'avance des prolongations d'autorisation allant jusqu'à 60 ans. L'autorité de sûreté américaine (NRC) a annoncé qu'elle traiterait en 2017-18 les demandes visant à une prolongation d'activité jusqu'à 80 ans...

Ces autorisations réglementaires ne préjugent pourtant pas des moyens financiers nécessaires pour la poursuite de l'exploitation des centrales (investissements pour la mise à niveau de la sûreté et hausse des coûts d'exploitation). L'exemple de la France est particulièrement éclairant sur ce point. En 2012, la Cour des Comptes a estimé à 55 milliards d'euros les investissements nécessaires à la mise à niveau de la sûreté, mais le chiffre sera probablement revu à la hausse, un document interne d'EDF ayant montré un chiffrage à 100 milliards, et l'analyse indépendante menée par le cabinet WISE détaillant une hypothèse médiane à 250 milliards...